

AR Prefecture

016-211603410-20260210-DEL_2026_2_2-BF
Reçu le 10/02/2026

Considérant que M Roland COSTE et doyen de l'Assemblée a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2025,

- Considérant que Madame le Maire s'est retirée pour laisser la présidence à M Roland COSTE.

**Le Conseil Municipal, Après délibération,
VOTE : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0**

- Adopte l'unanimité le compte administratif 2025 de la commune.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour Copie conforme, au registre sont les signatures
Le 10/02/2026,

Mairie de Saint-Michel

Récépissé Préfecture

Le 10/02/2026

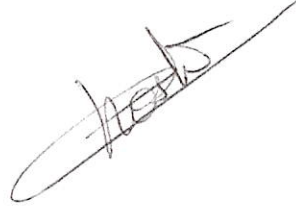
Publié le 10/02/2026

Certifié exécutoire

Le Maire,



Le Doyen, M Roland Coste,



AR Prefecture

016-211603410-20260210-DEL_2026_2_2-PP
 Reçu le 10/02/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)

L'an deux mil vingt-six, le neuf Février, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21
 Date de Convocation du Conseil Municipal : Deux Février 2026
ETAIENT PRESENTS : Mmes. Mariam BOUGETTE – Hélène CUSTODIO – Sarah GHEYSEN - Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Roselyne MALHOUROUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI
 MM - Jean-Luc BONNENFANT - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - M Luc CROUZEAUD-CHABRELY - Gérard GARNON - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD
PROCURATION : M Dominique IMBERTà Hélène CUSTODIO
ABSENTS EXCUSÉS : Mme Christelle BEAUMATIN – Mme Gisèle LOVIAT - M. Romaric CHARRIER
SECRETAIRE DE SEANCE : M GARNON Gérard

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par le comptable
 Après lecture du compte administratif 2025 qui s'établit comme suit :

**RESULTAT BUDGETAIRE DE
 L'EXERCICE 2025**

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	1 416 138.71 €	2 666 986.87 €
DEPENSES	1 112 118.96 €	2 260 366.77 €
RESULTAT	304 019.75 €	406 620.10 €

AFFECTATION RESULTAT 2025 SUR 2026

	RESULTAT CA 2024	PART AFFECTE A INVESTISSEMENT	RESULTAT EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE + RESULTAT ANTERIEUR	RAR DEPENSES 2025	RAR RECETTES 2025	CALCUL SI BESOIN DE PRELEVEMENT (DEFICIT)	PRELEVEMENT A FAIRE SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT COMPTE 1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT RESTANT A REPORTER SUR L'EXERCICE SUIVANT 2026
INVESTISSEMENT	-35 237.64 €		304 019.75 €	268 782.11 €	1 236 235.44 €	485 131.52 €	-482 321.81 €	482 321.81 €	
FONCTIONNEMENT	978 423.27 €	425 683.85 €	406 620.10 €	959 379.52 €				-482 321.81 €	477 057.71 €
	1 404 037.12 €		710 639.85 €	1 228 161.63 €					

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025 477 057.71 €

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVES (C/1068)		0 00 €
AFFECTATION A L'EXCEDENT REPORTE DE FONCTIONNEMENT (ligne 002)	R002	477 057.71 €
AFFECTATION DE L'EXCEDENT (001 dépenses investissement)	D001	268 782.11 €
TOTAL AFFECTE AU C/1068	R1068	482 321.81 €